

11^{ème} jour de grève des Aides-soignant-e-s HUG

Un pas vers de véritables négociations ?

Au 10^{ème} jour : mobilisation intacte !

Après un week-end de présence symbolique au piquet de grève, le matin de 7 à 9h00 et l'après-midi de 12 à 14h00 pour informer patients et familles des raisons de la grève, cette dernière a repris hier son cours habituel, avec une présence toujours massive et déterminée dès 7h00 au piquet de grève de l'entrée du Cantonal.

Manifestation pour se rendre auprès du Conseil d'Etat

Les aides-soignant-e-s étaient plus de 200 pour accompagner leur délégation syndicale qui rencontrait les Conseillers d'Etat Hiler et



Unger à 10h00. Lors de cette séance, on a assisté à de significatives avancées de la part de l'employeur. Si ce dernier continue de ne vouloir octroyer qu'une classe de salaire, il

accepte par contre que celle-là bénéficie également aux services spécifiques (blocs opératoires, urgences et soins intensifs) qui ont un code les mettant déjà au niveau salarial d'une classe 8, ainsi qu'aux aides hospitalières, actuellement en classe 5. Par ailleurs, il accepte le principe de verser la classe supplémentaire de manière égale entre toutes et tous. Mieux encore, de procéder à un coulisement sans perte d'annuités, qui s'avère en moyenne plus favorable que l'octroi d'une voire deux classes. Seuls véritables points noirs de cette proposition: la volonté d'imposer aux syndicats une clause de paix sociale et l'intégration de la prime de gériatrie dans le salaire sans rien de plus, qui ferait pour cette dernière catégorie qu'elle ne gagnerait, salarialement parlant, rien de plus qu'aujourd'hui. Par contre la délégation du Conseil d'Etat se dit ouverte à poursuivre les négociations sur ces deux points.

Réponse des grévistes aujourd'hui

Les grévistes qui ont pris connaissance des nouvelles propositions hier après-midi, diront aujourd'hui, à l'issue de leur Assemblée générale de 9h00, si celles-là constituent une base crédible de négociations. Le cas échéant, le Conseil d'Etat décidera quant à lui mercredi s'il fait sienne les propositions de sa délégation. D'ici là, la grève se poursuit.

7h00 : Rendez-vous au piquet de grève
9h00 : Assemblée générale (auditoire des policliniques)
Ordre du jour : - Analyse des propositions du Conseil d'Etat
- Entrée en négociations ou non

Rejoignez-nous !